

Réf : DCM/2015/n° 89/7.5/23.09/8

Nombre des membres		
En Exercice	Présents	Qui ont pris part à la délibération
29	25	28

Date de la convocation : 10/09/2015
Date de l'affichage : 25/09/2015

SEANCE DU 23 SEPTEMBRE 2015

L'an deux mille quinze,

Le VINGT TROIS SEPTEMBRE à 17 H 30

Le Conseil Municipal d'Aigues-Mortes, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Pierre Maumejean, Maire d'Aigues-Mortes.

OBJET :

**SUBVENTION EXCEPTIONNELLE
ASSOCIATION LYRIQUE A
AIGUES-MORTES**

**Rapporteur :
JC CAMPOS**

Présents : Pierre MAUMEJEAN, Gilles TRAUJLET, Noémie CLAUDEL, Marielle NEPOTY, Arnaud FOUREL, Patricia VAN DER LINDE, Jean Claude CAMPOS, Jeanine SOLEYROL, Claude LAURIE, Patrice DEVILLE, Alain BAILLIEU, Jean Claude BASCHIOU, Ariane MOLLUNA, Michel LEBLANC, Véronique BONVICINI, Hélène THELENE, Olivier BERTRAND, Sabine ROUS, Maguelone CHAREYRE, Christelle BERTINI, Nathalie THEODOSE, Fabrice LABARRUSIAS, Cédric BONATO, Amandine JACINTO, Stéphane PIGNAN.

Absents excusés ayant donné procuration :

Alexandra BONNET à Fabrice LABARUSSIAS Guillaume BER à Cédric BONATO
Philippe CATHALA à Noémie CLAUDEL

Absent : Rachida BOUTEILLER

Secrétaire de séance : JC BASCHIOU

Le 14 Août dernier, l'Association Lyrique à Aigues-Mortes a organisé, conjointement avec le service de la Culture, un Gala Lyrique dans la Cour du Logis du Gouverneur.

Le coût important de cette manifestation ne pouvant être pris en totalité par cette association, elle nous a sollicités pour une aide financière.

Aussi est-il proposé au Conseil Municipal :

- d'octroyer une subvention exceptionnelle de 12 731 € qui sera prise sur le budget affecté à la Culture.

Le conseil municipal, après discussion et à l'unanimité :

- adopte la proposition

Le Maire,
Pierre Maumejean



Certifié exécutoire compte tenu des :

- date de transmission à la Préfecture : 25/09/2015

- date d'affichage : 25/09/2015